



Agir pour construire

NN 08-2014 - Paris, le 11 juin 2014

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI

Sans vergogne !

Nos Comités d'entreprise sont appelés à se prononcer sur l'utilisation dans le Groupe BPCE du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Ils sont unanimes pour critiquer les choix réalisés, allant jusqu'à dénoncer un effet d'aubaine. Qu'en est-il exactement ?

Les gouvernants des pays éprouvés par une crise qui dure cherchent des solutions pour relancer l'économie. En France, le « Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi » se décline en 35 mesures concrètes et 8 leviers. L'un d'entre eux est le **Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)**. Notre Groupe, qui vibronne aux seuls mots de « crédit d'impôt », a sauté sur l'occasion.

CICE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Selon le ministère des Finances, « le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement ».

On aurait pu raisonnablement imaginer qu'un groupe comme le nôtre -pas vraiment à l'agonie avec ses 3 milliards d'euros de bénéfice net en 2013- se passe d'une telle aide. Mais puisque la loi le rend éligible à ce dispositif, la décence la plus élémentaire devrait engager le groupe BPCE à consacrer les sommes ainsi libérées à des sujets respectant certes la lettre mais aussi l'esprit de la loi. Malheureusement il n'en est rien et c'est ce que dénoncent les élus du personnel, chaque fois qu'ils ont à s'exprimer sur le sujet.

EFFET D'AUBAINE POUR ENTREPRISES ET DIRIGEANTS

D'effort en matière d'investissement, il n'y en a pas. Le montant de ce crédit d'impôt est affecté à des projets déjà programmés : choix marketing (implantation de tablettes en agences), poursuite d'un plan pluriannuel (rénovation d'agences), construction d'un siège labellisé HQE (haute qualité environnementale) ou BBC (bâtiment basse consommation), voire respect d'une obligation réglementaire (mise en conformité accessibilité). Pire, en facilitant la réalisation de projets programmés, le CICE permet aux dirigeants d'atteindre des objectifs qui déterminent le versement de leurs parts variables, toujours plus conséquentes. Vous avez dit dévoiement ?...

Et les sommes ne sont pas négligeables puisque le CICE offre une économie d'impôt substantielle. En 2013, elle équivaut à 4 % de la masse salariale (hors salaires supérieurs à 2,5 SMIC) et, à partir de 2014, ce taux sera porté à 6 %...

D'AUTRES PISTES EXISTENT POUR DE VRAIS MUTUALISTES

En matière d'emploi par exemple, le CICE permettrait aux Caisses d'épargne de :

- ✓ recruter plus précocement en complétant le cursus d'une formation continue délivrée par la branche (avec une durée de cotisation qui va s'allongeant, entrer plus tôt dans la vie active serait une bonne chose) ;
- ✓ améliorer le taux de transformation (à peine 20%) des contrats d'apprentissage ou d'alternance en CDI (l'accès plus rapide à l'autonomie financière allège les budgets familiaux eux aussi en crise) ;
- ✓ contribuer au cursus formatif en associant une évolution salariale à la montée en compétences (ce pourrait être une des réponses à la fidélisation de jeunes salariés que le groupe ne peut retenir aujourd'hui) ;
- ✓ confier la mission essentielle de l'accueil à des seniors, moins sujets à l'ire de certains de nos clients que de jeunes collègues découvrant la vie active et qui constituent des proies faciles pour des individus en recherche d'exutoires.

Bref, voici des initiatives plus en phase avec les problèmes de notre société et s'inscrivant dans les attentes que l'on nourrit à l'égard d'un groupe revendiquant un ADN coopératif !

SI CE SONT NOS ACTES QUI NOUS DÉFINISSENT, ALORS AU TRAVERS DE L'UTILISATION DU CICE C'EST UNE BIEN PIÈTRE IMAGE QUE NOS DIRIGEANTS DONNENT D'EUX, MAIS ÉGALEMENT DES 125.000 SALARIÉS DU GROUPE BPCE ET DE LEUR TRAVAIL QUOTIDIEN QUI S'INSCRIT POURTANT DANS UNE TOUTE AUTRE DIMENSION.

Le Secrétariat National du Syndicat Unifié-Unsa

Jean-David CAMUS, Bernard CHARRIER, Philippe DONVITO, François-Xavier JOLICARD et Anne VOTOVIC